

COMMUNE DE JARNOSSE (LOIRE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2024/24

Nombre de Conseillers

En exercice : **10**

Présents : 7

Votants : 7

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE

Le SEIZE SEPTEMBRE

Le Conseil Municipal de la Commune de JARNOSSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LOMBARD, Maire

Date de convocation du C.M. : 27/08/2024

Présents : LOMBARD Jean-Marc, BORY Annie, ALIX Hervé, VILLENEUVE Marlène, FOUILLAND Franck, FRANÇOIS Yannick, ALLOIN Dominique.

Absents excusés : Valérie VAGINAY, Chantal DESMOUSSEAUX, Jean DONNARS

Secrétaire : Franck FOUILLAND

Délibération publiée le 17/09/2024

RAPPORT TRIENNAL LOCAL DE SUIVI DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

Vu la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 dite « Climat et résilience » ;

Vu la loi n° 2023-630 du 20 juillet 2023 ;

Considérant que la loi prévoit que les communes dotées d'un document d'urbanisme établissent un rapport triennal sur la consommation d'espace naturel et forestier, la forme de ce rapport étant détaillée dans l'article R. 2231-1 du code général des collectivités territoriales ;

Monsieur le Maire présente à son conseil les données du rapport local de suivi de l'artificialisation des sols. Ce rapport, réalisé sur la base du modèle présenté sur le site <https://mondiagartif.beta.gouv.fr/>, indique la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers, exprimée en nombre d'hectares, telle qu'elle est établie par l'observatoire national de l'artificialisation.

Dans le cadre de l'objectif d'atteinte du « zéro artificialisation nette des sols » en 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation d'espaces NAF (naturels, agricoles et forestiers) de 2021 à 2031, par rapport à la décennie précédente (2011-2021), **le conseil municipal ouï l'exposé, prend connaissance du rapport et prend acte des données concernant la commune de JARNOSSE.**

Fait à JARNOSSE, le 16 septembre 2024

Le Maire,
Jean-Marc LOMBARD



Le Secrétaire de séance,
Franck FOUILLAND

